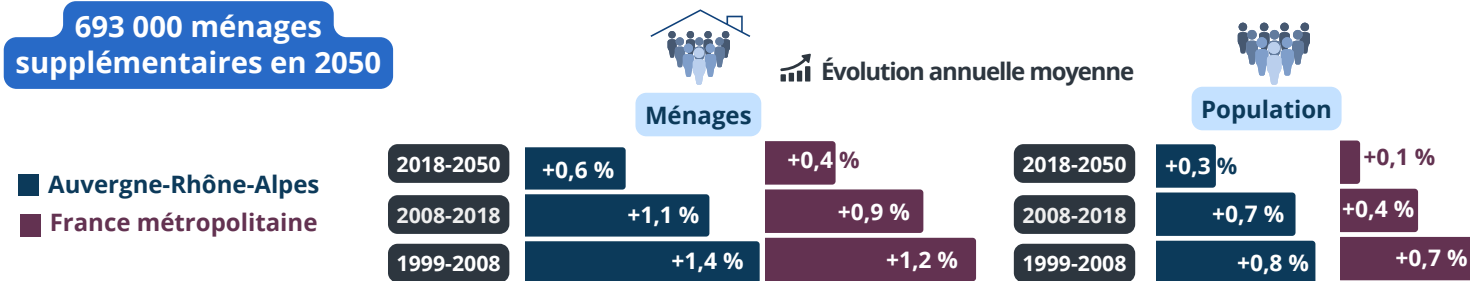


Un nombre de ménages en forte croissance d'ici 2050, en particulier de personnes seules

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes publie une étude sur les projections des ménages à l'horizon 2050.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de ménages augmenterait de 22 000 en moyenne chaque année d'ici 2050, si les tendances démographiques et de comportements de cohabitation se poursuivaient. Ce rythme serait plus soutenu qu'en France métropolitaine mais ralentirait par rapport aux périodes précédentes. Parmi ces ménages supplémentaires, huit sur dix seraient composés d'une seule personne, et le couple, avec ou sans enfants, ne serait plus le ménage majoritaire. Dans la région, la hausse du nombre de ménages serait principalement due à celle de la population. L'évolution des modes de cohabitation puis le vieillissement de la population en seraient les autres facteurs.

**693 000 ménages
supplémentaires en 2050**



**Forte progression des ménages
d'une seule personne**

Évolution
2018-2050

Personnes seules

+43 %
+563 000 ménages

**Familles
monoparentales**

+31 %
+90 000 ménages

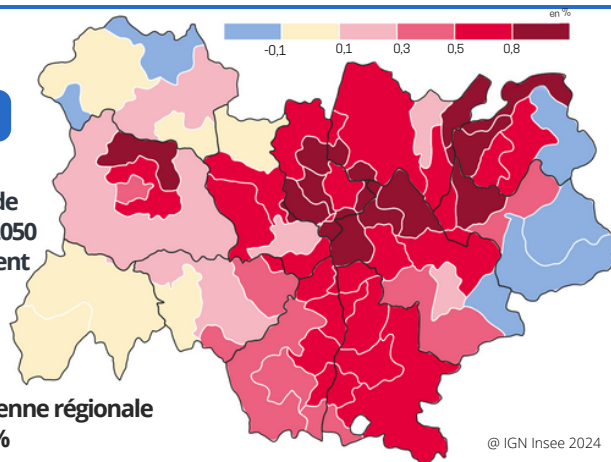
Couples

+3 %
+53 000 ménages

**Des évolutions
différenciées
selon les territoires**

Évolution annuelle
moyenne du nombre de
ménages entre 2018 et 2050
par EPCI ou regroupement
d'EPCI

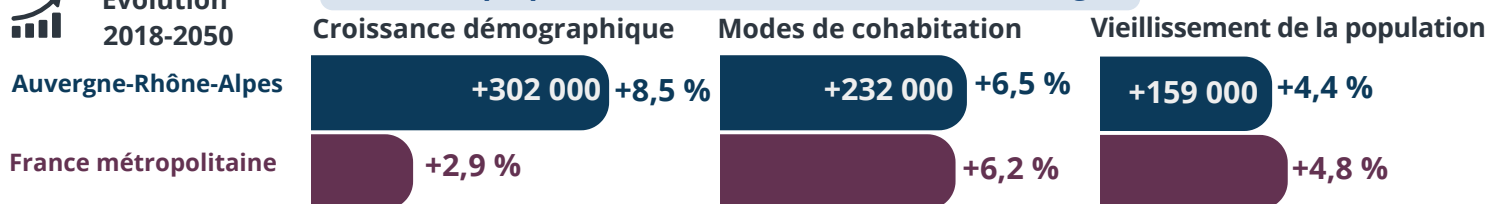
Hausse annuelle moyenne régionale
de +0,6 %



La croissance démographique, principal moteur de la hausse du nombre de ménages

Évolution
2018-2050

3 effets expliquent l'évolution du nombre de ménages



Source : Insee, Recensements de la population, outil de projections de population Omphale 2022 (scénario central de la population et des modes de cohabitation).

Service de presse
Jordan Staad

Tel : 06 12 17 21 23

Mél : dr69-sed-conseil-media@insee.fr

Consulter la publication

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 177

Fil twitter régional @InseeAra